



Succession - repise et récompense

Par **dedeu**, le **11/05/2015** à **10:51**

Bonjour,

Suite au décès de ma mère, nous avons reçu un premier jet du notaire.

Le notaire dans la partie récompense - Madame ou sa succession "due par la communauté" et Madame ou sa succession "due à la communauté", demande qu'on lui fournisse pour les successions des parents de ma mère, les relevés de compte de l'étude et les relevés de comptes bancaires.

Nous ne sommes bien évidemment, pas en possession de ces documents. Les notaires de mes grands parents sont également décédés, cela date d'il y a 40 ans.

N'est ce pas à lui de les chercher ? Si nous le les fournissons pas quels sont les conséquences ?

Merci de votre aide.